PROCÈS VERBAL DE RÉUNION du 13/05/2015

L'An Deux Mille Quinze, ce jour le treize mai, les membres du ROTARY CLUB AGADIR TAJDDIGT OUMLAL se sont réunis en réunion hebdomadaire statutaire.

Monsieur EL HOR Abdelmajid Président (2014-2015) a assuré la présidence de la séance et Monsieur TEKNI Abdesslam en a assuré le secrétariat.

I - État du présentiel :

Une feuille de présence a été emmargée par les présents.

a – Présents :

Nom prénom	Statut	Réunion
Dr Abdelmajid EL HOR	Président	Président
M. Richard VERBA	Membre actif	Membre actif
Mme Abdesslam TEKNI	Secrétaire	Secrétaire
Mme Marie-Christine VERBA	Membre actif	Membre actif

b – Absents avec excuses :

Nom prénom	Statut	Motif
Dr Jean Claude ROZIER	Membre actif	excusé
Dr Abdelmajid BELHAJ	Président élu	excusé
Dr Mustapha AADRI	Membre actif	excusé
Mme Brigitte BORSU	Membre actif	En déplacement
M. Jean VOILATT	Membre actif	En déplacement
Dr Samir MAHFOUD	Membre actif	excusé
Mr Ahmed ANNAG	Membre actif	excusé
Me Alaoui Ahmed LGUELLOUS	Membre actif	excusé
Mr Philipe QUENOUILLE	Membre actif	Raison de santé
Dr Ahmed MIR	Membre actif	excusé
Me Anne FAUCHER	Membre actif	excusée
M. Patrick BAMBERGER	Membre actif	Raison personnelle
M. Chafik MAHFOUD FILALI	Membre actif	excusé
M Jean Pierre ROSSIGNOL	Membre actif	Raison personnelle
Dr Hassan BOUJEGLAT	Membre actif	Déplacement étranger
Mme Khadija BENHAMI	Membre actif	Raison professionnelle
Dr Mustapha DKHISSI	Membre actif	Raison professionnelle
Mme Bouchra KABBAJ	Membre actif	Raison professionnelle
Mme Nezha GMIRA	Membre actif	Raison professionnelle

c – Absents sans excuses :

Nom prénom	Statut	Assiduité
néant		

II – Ordre du jour :

1. Dix minutes de formation ;
2. Rapport et avancement des travaux de création du site internet;
3. Finalisation du dossier juridique relatif à la création du club ;
4. Présentation de l'U.E.F par M. Richard VERBA ;
5. Accueil de la présidente de l'association « Association Palmiers pour la sauvegarde de l'aveugle et l'émancipation des handicapés » Mme Meryem NAMOUH.

II - Verbalisation des discussions :

1. **Les dix minutes de Formation par M. Le Président** : Toute réunion statutaire se veut d'être entamée par une petite séance de formation afin de faciliter l'intégration des nouveaux membres du club. C'est dans cet esprit que M. Le Président à brièvement exposé la mission, les attributs et le rôle du président du club. Par la suite, M. Le Président s'est prêté au jeu des questions/réponses : l'exposé fût très instructif.

2. **Rapport et avancement des travaux de la création du site internet** : La réalisation du site internet est en bonne voie. L'assemblée a pu constater de visu l'avancement du travail et juge à même d'activer le site en son état actuel après mise à jour ses pages. Il est bien entendu que ce n'est que la version béta du site l'essentiel étant celui de faire acte de présence dans le WEB. Les amis membres du club seront informés lors de l'activation du site. Etant donné l'importance que revêt ce vecteur de communication, le sujet fera l'objet de discussions lors des réunions ultérieures : il y va de notre notoriété.

3. **Finalisation du dossier juridique relatif à la création du club** : La dossier de constitution légale du club est finalisé et sera déposé dès signature des documents. L'ouverture des comptes bancaires se fera de suite.

4. **Présentation de l'U.E.F par M. Richard VERBA** : A la demande de M. Le Président, M. Richard VERBA nous gratifié d'un exposé sur l'UFE (l'Union des Français de l'Etranger) en tant qu'association en mettant l'accent sur les similarités qu'il y a entre l'action menée par notre Club et celle menée par l'U.F.E. Son exposé fut fructueux et enrichissant. Qu'il en soit remercié.

5. **Accueil de la présidente de l'association « Association Palmiers pour la sauvegarde de l'aveugle et l'émancipation des handicapés » Mme Meryem NAMOUH :** Le club a accueilli avec plaisir Mme Meryem NAMOUH présidente de l'association « Palmiers pour la sauvegarde de l'aveugle et l'émancipation des handicapés ». Mme Meryem NAMOUH nous fait une présentation de son association ainsi que de ses doléances. M. Le Président lui a fait part du projet d'aménagement et de construction d'un établissement dédié aux handicapés initié par M. Ahmed ENNAG. Celui-ci s'inscrit exactement dans le cadre de l'objet de son association. M. Le Président lui a confirmé qu'elle sera informée en temps opportun pour une éventuelle participation dans le projet.

6. A l'épuisement des points portés à l'ordre du jour, le Président a levé la séance à 21h00, après avoir rappelé que la prochaine réunion statutaire du club est prévue pour le mercredi 27 mai 2015 à la même heure et au même lieu.

Le Président de la réunion	*Le Secrétaire* de la réunion
A. EL HOR	***M. A. TEKNI***

La réunion a eu son après de convivialité au restaurant « Pur Passion ». N'ayant malheureusement pas pu être de la partie je m'abstiens de tout commentaire, mais j'imagine…….. Ah les veinards !